

## **Une nouvelle prison dans le Jura.... Et Moutier alors ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

On a appris lors des questions orales à la séance du Parlement jurassien du 22 novembre 2023 qu'un projet de nouvelle prison dans le Jura est sur les rails.

Il a également été dit que les prisons de Delémont et Porrentruy ne seraient pas conformes. Pourtant, des personnes y séjournent depuis des années, pour des durées assez courtes en général. Si celle de Porrentruy aurait dû être fermée il y a longtemps, il n'en est rien pour celle de Delémont, réaménagée il y a quelques années et qui donne satisfaction.

Apparemment, selon le Gouvernement, le Jura a besoin d'une nouvelle prison. Et Moutier, alors ? Peu de choses, à tel point que la prison de Moutier ne semble pas faire partie des meubles jurassiens. Et pourtant, en politique, gouverner c'est prévoir, respectivement anticiper 2026 et le retour de Moutier de la maison jurassienne.

A Moutier donc, on a une prison fonctionnelle, de 30 places et à proximité immédiate du tribunal, du Ministère public et de la Police judiciaire. On ne peut mieux faire. Les autorités bernoises avaient déjà tout compris. On doit s'en inspirer. Il n'y a rien à réinventer. Une prison doit être placée à proximité des autorités de police et des procureurs, ça paraît évident pour tout le monde. Autrement dit, construire une nouvelle prison dans le Jura signifie construire également un nouveau bâtiment pour y loger les procureurs et les agents de la police judiciaire.

Si le Parlement et le peuple suivent le Gouvernement, ce projet va prendre beaucoup de temps, sans doute plus de dix ans. Une solution intermédiaire doit être trouvée, dès 2026. Un lieu de détention permettant d'accueillir femmes et mineurs est-il également d'actualité ?

**Ainsi, d'une manière générale, le Gouvernement est-il en mesure de nous indiquer quelles sont ses ambitions pour les bâtiments qui vont se libérer à la rue du Château à Moutier (intendance des impôts, police, prison, Ministère public et tribunal) au regard de la nécessité de déplacer dans de nouveaux locaux le Ministère public et la Police judiciaire cantonale ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

### **Co-signataires**

- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 13 décembre 2023